

Procès verbal Assemblée Générale 2025 -

Patrice Lucas, Président

L'Assemblée Générale 2025 s'est tenue le 4 juin à Versailles à 18 heures. Les documents ont été envoyés aux adhérents par messagerie électronique ou courrier postal, accompagnés d'un formulaire de pouvoir pour ceux qui ne pouvaient pas participer. 10 adhérents ont envoyé un pouvoir.

Rapport moral 2024 – Patrice Lucas, Président

Nos programmes en 2024

L'année 2024 a été riche en développement pour nos projets, fruit du travail de nos équipes à Phnom Penh et à Versailles et du soutien de notre conseil d'administration en France, et ce dans un contexte budgétaire difficile en raison de la réorientation de nombreux donateurs occidentaux sur d'autres priorités.

Depuis plus de 34 ans, Sipar joue un rôle déterminant dans le développement des bibliothèques scolaires publiques au Cambodge. En fournissant des livres, en aménageant des espaces adaptés et en formant le personnel à leur gestion et à leur animation, Sipar a créé un réseau national de plus de 300 bibliothèques primaires. Avec la prise en charge de ces missions par le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, Sipar a réorienté ses efforts vers de nouvelles initiatives répondant à d'autres besoins cruciaux.

En 2024, 14 bibliothèques mobiles ont continué de circuler dans sept provinces cambodgiennes et Phnom Penh (notamment les bidonvilles de la capitale et 32 briqueteries) pour y organiser des séances de lecture, de tutorat et de sensibilisation. Sipar a poursuivi le développement et renforcement des 75 micro-bibliothèques installées dans les villages. En juin ont été lancées les nouvelles activités d'un de nos deux biblio-bateau, sur de nouveaux sites, destinées à desservir les communautés des villages lacustres de la province de Kampong Thom. Par ailleurs, un vieux bibliobus a été remplacé par une camionnette aménagée offrant une initiation aux sciences et aux arts (STEAM) auprès des enfants. En bref, nous avons réalloué les moyens aux lieux les plus demandeurs en besoins.

Poursuivant notre engagement en faveur de la réinsertion, un cap décisif a été franchi : les 28 prisons du pays disposent désormais toutes de bibliothèques gérées par les agents pénitentiaires, et sont équipées d'un laboratoire numérique hors ligne. Nous avons également lancé le projet pilote « Centre d'Éducation Multimédia » dans sept prisons, une initiative primordiale pour accompagner les détenus vers leur réinsertion.

La première phase du programme « Développement de la jeunesse » s'est conclue sur des résultats très positifs : 16 lycées équipés, 23 Clubs de Jeunes mobilisés, deux nouveaux titres publiés pour accompagner les adolescents dans leur orientation professionnelle et plus de 27 000 jeunes touchés. Portée par cette dynamique, une deuxième phase a été lancée au dernier

trimestre 2024, avec l'ambition d'élargir le réseau et de renforcer l'impact auprès de la jeunesse cambodgienne.

Enfin, notre équipe éditoriale s'est mobilisée pour enrichir l'offre de lecture, avec 17 nouveaux titres publiés en 2024, portant notre catalogue à 306 ouvrages.

En 2025, en cohérence avec son plan stratégique, Sipar poursuit et étend sa mission, en restant très vigilante sur la transmission aux autorités locales de tout ce qui peut l'être : promouvoir la lecture et l'éducation pour tous, soutenir la réussite scolaire et accompagner les jeunes Cambodgiens, en particulier dans les zones les plus rurales et défavorisées.

Un grand merci à nos amis, partenaires et donateurs : grâce à votre engagement fidèle, nous pouvons continuer à semer, chaque jour, des livres, des idées, et à faire grandir nos projets au service de la jeunesse cambodgienne, avec le souci en 2025 de diversifier les soutiens, notamment au Cambodge, pour permettre à notre mission de perdurer.

Notre gouvernance :

Nous avons poursuivi la démarche d'amélioration continue en vue du renouvellement du label IDEAS prévu à la fin de 2026.

Une mission d'audit « pro bono » a été menée en 2024 à Versailles et à Phnom Pen par deux auditrices seniors du groupe Allianz. Ses résultats ont été présentés et discutés en Conseil d'Administration.

Le renouvellement progressif du Conseil d'Administration se poursuit avec l'arrivée de nouveaux membres qui seront proposés au vote de la présente Assemblée Générale.

Approbation du rapport moral : le rapport est approuvé à l'unanimité des votes exprimés.

Rapport d'activité 2024 - Sothik Hok, directeur général

Le rapport d'activité présenté par notre directeur M. Sothik Hok, a été envoyé à tous les adhérents et est consultable sur le site de Sipar.

Rapport financier 2024 – Gérard Boileau, trésorier

Le rapport financier a été envoyé à tous les adhérents et est consultable sur le site de Sipar.

Comme en 2023, l'année 2024 a été difficile et les recettes n'ont pas permis de financer l'ensemble des charges, aboutissant à un déficit de 99 k€. Le budget avait été présenté avec un besoin de financement de 167 k€ (selon les seules recettes connues en début d'année), révisé ensuite à 190 k€. Les réalisations n'ont pas permis de combler totalement les besoins de financement.

Le résultat net est négatif de 99 k€, vs un déficit de 116 k€ en 2023. Il se confirme que Sipar est désormais dans une situation structurellement difficile à financer. Le déficit de 99 k€ viendra donc

diminuer les réserves comptables.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes 2024 et d'imputer le déficit de 99 k€ sur les réserves

Approbation du rapport financier : le rapport financier et l'imputation du déficit de 99 k€ sont approuvés à l'unanimité.

Rapport de M. Claude Cornuot, commissaire aux comptes

Extrait du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2024. Exercice clos le 31 décembre 2024. Le texte intégral peut être consulté sur le site de l'association.

Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Sipar relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Approbation du rapport du Commissaire aux comptes : le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels est approuvé à l'unanimité des votes exprimés.

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes :

Le mandat du cabinet ECA, 11 rue Bacon 75017 Paris, est renouvelé à l'unanimité pour les comptes des exercices 2024 à 2029 inclus

Election des membres du Conseil d'Administration :

Le mandat de quatre administrateurs se termine avec la présente Assemblée Générale. Il s'agit de Alain Crouÿ, Christelle Bitouzet, Hervé de Langre et Damien Dumas. Les quatre administrateurs sont candidats au renouvellement de leur mandat pour trois ans.

Deux nouveaux administrateurs sont présentés au vote de l'Assemblée Générale : Marie-Anne Bacot et Pascal Martin.

L'Assemblée vote individuellement pour chacun(e) des six candidats candidat(e)s qui sont élu(e)s à l'unanimité des votes exprimés.

L'Assemblée est par ailleurs informée du remplacement de Jean-François Sautin par Frank Person à la tête du Comité d'audit au côté des deux membres désignés par le Conseil d'Administration, Alain Crouÿ et Damien Dumas.

L'ordre du jour étant épuisée, l'Assemblée Générale est close à 19 h 30.